

## TEMOIGNAGES :

Le DU OJPI est une formation de très haute qualité, alliant parfaitement apprentissages pratiques et réflexions théoriques en droit international pénal.

En une année, grâce à la multiplicité des matières, la précision avec laquelle elles sont abordées; grâce aussi à des enseignants passionnés, développant des techniques pédagogiques innovatrices, et engagés en faveur de la transmission de leurs connaissances et outils d'analyse en la matière; et enfin grâce à l'énergie de groupe au sein du DU et à la diversité des connaissances de mes camarades, étudiants et professionnels; j'ai acquis une expertise en droit international pénal et ai gagné en maturité et finesse dans l'analyse des enjeux contemporains de la justice pénale internationale.

J'ai effectué le DU OJPI en parallèle de mon année de Master 2 Droits de l'Homme, Parcours recherche, à l'Université Paris ouest Nanterre la Défense. Cette formation s'est avérée indispensable à l'élaboration de mon mémoire et, plus largement, a de toute évidence contribué à mon épanouissement dans la recherche et dans mon cursus académique.

Je suis désormais doctorante à l'European University Institute. Mon double cursus ainsi que la spécialisation accrue du DU OJPI - lequel m'a dotée des outils nécessaires à l'élaboration d'un projet de thèse solide et créatif - a vraisemblablement joué un rôle clef dans le choix de l'EUI de m'accepter en son sein.

**Rebecca Mignot-Mahdavi, Promotion 2013-2014.**

Ayant eu un premier contact avec le droit international pénal dans le cadre d'un concours de plaidoirie, j'ai vivement souhaité poursuivre mes études dans cette direction. Le DU OJPI était la seule formation à offrir un enseignement complet sur le sujet et s'est avérée être une expérience très enrichissante.

Le fait pour le DU de privilégier les travaux de groupes a contribué à créer une réelle cohésion au sein de la promotion et nous a permis de nous habituer à prendre régulièrement la parole en public. Les cours variés, autant sur la forme que sur le fond permettent d'acquérir une connaissance approfondie du droit international pénal. Les différents exercices proposés m'ont permis de me familiariser avec un système juridique nouveau et à prendre du recul sur ce que j'avais jusqu'à présent étudié. Les nombreux thèmes abordés ont régulièrement donné lieu à des débats enthousiastes et très poussés, enrichis par les vues que pouvaient y apporter les intervenants professionnels. Ces divers aspects des enseignements dispensés m'ont indéniablement permis d'aiguiser la qualité de ma réflexion et de mon argumentation.

Mon intérêt pour le droit international pénal n'ayant cessé de croître suite à cette formation, j'effectue actuellement mon stage final d'élève-avocate dans l'équipe de défense de l'un des accusés devant la Cour pénale internationale.

**Pauline Birolini, Promotion 2013-2014.**

Après plusieurs mois passés au Tribunal pour les Khmers rouges au Cambodge, il m'est apparu nécessaire de renforcer mes connaissances en droit international pénal afin de poursuivre une carrière dans ce domaine.

Le DU OJPI était la formation idéale pour le faire quant aux matières enseignées (couvrant l'ensemble des domaines de la justice internationale), aux méthodes pratiquées (alliant la théorie à la pratique) et à l'organisation des cours (me permettant de poursuivre dans le même temps les activités de coordinateur d'une ONG, la CFCPI).

Je continue depuis dans cette voie passionnante. En outre de mon admission à l'Ecole du Barreau de Paris, dans le cadre de laquelle j'effectue aujourd'hui un stage au sein d'une équipe

de défense d'un accusé devant la Cour pénale internationale à La Haye, je poursuis mes recherches en thèse de doctorat portant sur les relations entre cette Cour et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

**Jules Guillaumé, Promotion 2014-2015.**

Suite à l'obtention de mon Master 2 de droit international public, j'ai choisi de postuler au sein du DU "Organisations et juridictions pénales internationales" afin de me spécialiser d'avantage. Cette formation a réellement enrichie mon parcours, notamment car elle allie des enseignements théoriques sur des matières relativement peu enseignées en France, et des exercices très pratiques qui font souvent défaut aux cursus universitaires. La diversité des séminaires et des intervenants m'a offert la possibilité d'acquérir une maîtrise globale du droit international pénal. Je suis extrêmement satisfaite de ce diplôme complet et abouti, ainsi que de l'investissement et de la disponibilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Enfin, grâce aux horaires aménagés, j'ai pu combiner cette formation avec des expériences professionnelles. J'ai en effet effectué, au cours de mon année, un stage au sein du Pole crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre du Tribunal de grande instance de Paris puis un Contrat armée jeunesse au sein du Bureau droit des conflits armés du Ministère de la défense.

Suite à mon contrat de 3 mois et depuis l'obtention de mon diplôme en juin, le Bureau droit international du Ministère de la défense m'a proposé un poste d'Officier sous contrat. Le Diplôme universitaire OJPI a été un véritable atout.

**Elsa Khodalitzky, Promotion 2015-2016.**

Avocate au Barreau de PARIS et donc professionnelle du droit depuis de nombreuses années, j'ai souhaité élargir mon domaine de compétences au droit pénal international et au droit international pénal. C'est dans cette perspective que je me suis inscrite au DU OJPI.

J'ai apprécié l'excellente synergie de la promotion et les échanges constructifs entre étudiants et professionnels venant de différents horizons.

L'équilibre entre enseignements théoriques et cas pratiques m'est apparu tout à fait adapté aux attentes des professionnels qui, comme moi-même avant cette formation, ont longtemps été éloignés du monde étudiant. Il en est de même de l'organisation des cours, qui permet la poursuite des activités professionnelles.

Les intervenants sont de très grande qualité. La diversité des méthodes d'enseignement et de travail, le plus souvent interactives, rend les cours vivants et attrayants.

Les matières enseignées sont nombreuses mais toujours approfondies et se complètent sans récurrence.

De plus, au-delà d'une simple transmission de connaissances, ces enseignements m'ont permis d'aiguiser mes facultés d'analyse dans les différentes matières abordées.

Grâce à cette formation, j'estime mon objectif atteint, puisque j'ai acquis, à l'issue du DU OJPI, des connaissances solides me permettant d'envisager, aujourd'hui sans appréhension, d'intervenir en tant qu'avocat devant une juridiction pénale internationale.

**Dominique COCHAIN, Promotion 2016-2017**